

Extrait du registre des décisions

Bureau du 26 février 2026

n° 002-26

Objet : RS - Attribution des marchés relatifs au réaménagement des bureaux de la direction de l'urbanisme et du développement local de Grand Chambéry

- date de convocation le 20 février 2026
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt-six, le jeudi vingt-six février douze heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Grand Chambéry, salle du Nivolet, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 29

Aillon-le-Jeune	
Aillon-le-Vieux	
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Isabelle Dunod - Sylvie Koska - Thierry Repentin
Cognin	Corinne Charles - Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fresso
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux
La Ravoire	Grégory Basin
La Thuile	
Le Châtelard	
Le Noyer	
Les Déserts	
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Valentin Hachet
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sainte-Reine	
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

- conseillers excusés : 23

Marie Bénévise - Luc Berthoud - Stéphane Bochet - Arthur Boix-Neveu - Vincent Boulnois - Pierre Duperier - Maryse Fabre - Christelle Favetta-Sieyes - Philippe Ferrari - Sandra Ferrari - Philippe Gamen - Alexandre Gennaro - Pascal Ginollin - Max Joly - Luc Meunier - Vincent Miguet - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Marie Perrier - Jean-François Poitou - Damien Regairaz - Alain Thieffenat - Thierry Tournier

GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Bureau du 26 février 2026

délibération n° 002-26

objet **RS - Attribution des marchés relatifs au réaménagement des bureaux de la direction de l'urbanisme et du développement local de Grand Chambéry**

Michel Dyen, vice-président chargé des bâtiments, du patrimoine, des travaux et des voiries, rappelle que Grand Chambéry a décidé de réaménager les bureaux de la direction de l'urbanisme et du développement local pour permettre d'accueillir les effectifs de cette direction à moyen terme.

Le projet prévoit d'aménager 52 postes de travail répartis dans des bureaux partagés ainsi que des espaces collaboratifs (espaces projet, box individuels ou collectifs permettant de s'isoler pour ne pas nuire aux conditions de travail des autres agents), des salles de réunion et un espace de convivialité.

Un réaménagement de l'espace et un curage complet des bureaux actuels (à l'exception des sanitaires conservés et des travaux de chauffage / rafraîchissement réalisés en 2025) sont prévus.

La consultation, lancée selon une procédure adaptée le 18 novembre 2025, fait l'objet de 7 lots. La date limite de remise des offres était fixée au 15 décembre 2025.

Les offres reçues ont été notées conformément aux critères de jugement définis dans le règlement de consultation du marché :

- prix : 40 %,
- valeur technique : 60 %.

La commission d'appel d'offres a émis un avis favorable à l'attribution du marché aux entreprises suivantes :

Lot	Entreprise retenue	Montant de l'offre € HT
Lot 1 – Démolition	Bois Plâtre Aménagement	25 752,00
Lot 2 – Cloisons / Faux-plafond	Comptoir des revêtements	63 043,20
Lot 3 – Menuiseries intérieures	Etablissements Ribeaud	97 559,64
Lot 4 – Revêtements muraux / Revêtements de sol	Comptoir des revêtements	73 632,81
Lot 5 – Electricité	Sogelba	52 231,00
Lot 6 – Plomberie / CVC (chauffage, ventilation, climatisation)	Société Gangi	11 512,00
Lot 7 – Menuiseries extérieures / BSO (brise-soleil orientable)	Etablissements Ribeaud	14 436,80
Total		338 167,45

Vu la délibération n° 026-24 C du Conseil communautaire du 28 mars 2024 déléguant au Bureau les accords-cadres et marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 221 000 € HT,

Vu le code de la commande publique,

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 12 février 2026,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

Article 1 : d'attribuer les marchés relatifs au réaménagement des bureaux de la direction de l'urbanisme et du développement local comme indiqué ci-dessus,

Article 2 : d'autoriser le président ou son représentant à signer tous les marchés et tous documents nécessaires à leur passation,

Article 3 : de dire, en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Thierry Repentin

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'TR' or similar, written over a horizontal line.



**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte :

Décision I-Parapheur du Bureau

Numéro attribué à l'acte :

002-26

Objet de l'acte :	RS - Attribution des marchés relatifs au réaménagement des bureaux de la direction de l'urbanisme et du développement local de Grand Chambéry
Classification Préfecture :	1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 3 - Délibérations ou décisions relatives aux MAPA
Date de l'acte :	26 février 2026
Annexe(s) :	CCTP Réaménagement des bureaux de la DUDL

Identifiant de télétransmission :	073-200069110-20260226-lmc1H35357H1-DE
Identifiant unique de l'acte :	lmc1H35357H1

Date de transmission en Préfecture :	27 février 2026
Date de réception en Préfecture :	27 février 2026
Date de publication sur le site internet:	vendredi 27 février 2026